

Extrait du registre
des délibérations de la commune de VARRAINS
séance du 11/05/2017

Date de la convocation 05/05/2017	L' an 2017, le 11 Mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE sous la présidence de LEGRAND Didier, Maire
Date d'affichage 05/05/2017	
Nombre de membres Afférents au Conseil municipal : 12 Présents : 9 Votants : 9	Présents : M. LEGRAND Didier, Maire, Mmes : BIRIE-HABAS Cécile, MILLON-THIBAUT Catherine, MISANDEAU Jeannine, MM : BOIREAU Joël, BONNEAU Cédric, DELAMARE Pierre-Yves, HAY Sylvain, ROBERT Eric Absent(s) : Mmes : KAMINSKI-MILLON Aurélie, ROBERT Isabelle Excusé(s) : Mme PEREIRA Véronique Secrétaire : M. ROBERT Eric

BATIMENTS COMMUNAUX

✓ **Ecole publique des Rogelins et mairie : travaux de peinture**

Des devis de peinture ont été demandés par Mme MISANDEAU pour l'intérieur du bâtiment scolaire (sanitaires, rangement, bureau de direction) mais également pour les grilles et portail de la mairie.

Pour évoquer ces projets, une réunion de la commission se tiendra à l'école le 18/05/2017 à 19 heures.

✓ **Dossier d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public**

Suite aux dépôts des dossiers de demandes de subventions concernant les travaux d'accessibilité sur différents bâtiments communaux de type ERP (Etablissements Recevant du Public), la mairie a reçu une notification d'attribution au niveau de la TDIL (Travaux d'Intérêt Local – anciennement réserve parlementaire) pour un montant de 8000 euros. Le versement se fera au vue des justificatifs de réalisation des travaux.

Egalement, la mairie avait sollicité une subvention au titre du contrat de ruralité au niveau régional par le biais de la Communauté Saurmur Val de Loire. Cette demande a été refusée.

URBANISME

✓ **Intervention de la Société Alter Cités (anciennement SODEMEL) sur les lotissements des Rivières et des Rogelins**

Monsieur LECLERC, remplaçant de Monsieur LE MEUR, responsable d'opérations à Alter Cités, viendra se présenter le 31/05 prochain à 19 h aux conseillers municipaux en réunion privée.

Les conseillers municipaux présents pourront poser les questions qu'ils souhaitent sur le projet du Lotissement des Rogelins et le devenir du Lotissement des Rivières. Cette réunion de travail se déroulera avant la réunion publique du Conseil Municipal prévue le lendemain jeudi 1^{er} juin à 20 h, où les comptes rendus d'Activités (CRAC) au 31/12 de l'année précédente pourront être votés.

En aparté, suite à la chute de nombreux arbres situés en surplomb de la route départementale par rapport au lotissement des Rivières, les services techniques du département vont effectuer une vérification et sécurisation des lieux.

VOIRIE

✓ **Lotissement du Parc : remplacement de certains lampadaires**

La mairie avait prévu dans son budget la somme de 24000 euros pour remplacer une quarantaine de lampadaires dans les résidences du Parc.

Le Syndicat d'Energies de Maine-et-Loire octroie à la commune une prise en charge à hauteur de 12000 euros (soit 50 % de prise en charge), pour 19 lampadaires au lieu de 40. Les travaux devraient débuter à la rentrée. (voir délibération ci-dessous)

Unanimité

VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEML POUR LES OPERATIONS DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

	<p>VU l'article L5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales</p> <p>VU la délibération du Comité Syndical du SIEMML en date du 26 avril 2016 décidant les conditions de mise en place des fonds de concours,</p> <p>ARTICLE 1 La Commune de Varrains par délibération du Conseil Municipal DECIDE de verser un fonds de concours de 50 % au profit du SIEMML pour l'opération suivante : - rénovation de l'éclairage public Résidence Le Parc programme 2017 - montant de la dépense : 23617.06 net de taxe - taux du fond de concours : 50 % - montant du fonds de concours à verser au SIEMML : 11808.53 euros</p> <p>Les modalités de versement du fonds de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier arrêté par le SIEMML le 26/04/2016.</p> <p>Article 2 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat</p> <p>Article 3 Le Maire de la Commune de Varrains Le Comptable de la commune de Varrains le Président du SIEMML</p> <p>sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.</p>
Majorité 8 pour 1 abstention	<p><u>SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE MAINE-ET-LOIRE</u> <u>APPROBATION DE LA REFORME STATUTAIRE</u></p> <p>VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-17, VU la délibération du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire (SIEMML) du 25 octobre 2016 approuvant la modification des statuts visant à élargir l'offre de compétences et services du Syndicat (jointe en annexe) ; VU le rapport de présentation du SIEMML (ci-annexé à la présente délibération)</p> <p>Après avoir entendu cet exposé Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer</p> <p>LE CONSEIL MUNICIPAL Après en avoir délibéré</p> <p>DECIDE d'approuver la réforme statutaire du SIEMML conformément à sa délibération n° 59-2016 du 25/10/2016 ci-annexée.</p>
	<p>✓ <u>Grand'Rue : travaux de remplacement des canalisations eaux potable et usées par la Communauté d'Agglomération</u></p> <p>Les travaux sont en cours par l'entreprise Justeau jusqu'à la mi-juin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réfection du réseau d'eaux usées dans la partie basse de la Grand'Rue, où le réseau et certains branchements se trouvaient en contre pente - Réfection du réseau eau potable dans l'impasse et remplacement des branchements anciens en conduite en plomb avec déplacement des compteurs en limite de propriété (actuellement à l'intérieur des maisons).
	<p>✓ <u>Commission voirie</u> : réunion le mercredi 17 mai 2017</p>
	<p>✓ <u>Chemin du Pot à Diner (derrière chemin des dars)</u> : un devis a été validé avec l'entreprise JUSTEAU pour faire la pose d'un revêtement bi-couches à émulsion gravillonnée sur ce chemin et chemin rue des Caves.</p>
	<p>Monsieur Cédric BONNEAU relève qu'une reprise de voirie est à faire suite aux travaux d'enfouissement</p>

effectués par le SIEML (trous).

Monsieur Eric ROBERT relève l'absence de peinture jaune sur le trottoir devant la boulangerie. Monsieur le Maire va étudier une solution de parking « minute » sur le côté.

FINANCES

Afin d'étudier les demandes de subventions au profit des associations, une réunion du groupe de travail sera organisée prochainement et notamment avec les élus de Chacé pour les associations qui sont communes à Chacé-Varrains.

DROITS DE PREEMPTION URBAINS

CCAS

AFFAIRES SCOLAIRES

- Marché de printemps organisé le vendredi 19 mai 2017
- Intervention ce jour pendant le temps des TAP de l'Association des sourds et muets (ASSPEDA 49 - ASSOCIATION SAUMUROISE DE SOURDS ET DE PARENTS D'ENFANTS DEFICIENTS AUDITIFS DE MAINE ET LOIRE) avec Monsieur le Maire, auprès des enfants de primaire pour une initiation au langage des signes – étude concluante – à voir à la rentrée.
- A ce jour, les TAP seront maintenus pour la rentrée de septembre.

PERSONNEL COMMUNAL

ELECTIONS

JURYS D'ASSISE 2018

Après tirage au sort dans la liste électorale, 3 personnes ont été désignées :

- Madame HERVE Gabrielle Epouse PROUST
- Monsieur BOUFFETEAU Guy
- Madame VRAIN Epouse SEGARRA Lucette

Ces personnes seront prévenues par courrier.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 11 ET 18 JUIN 2017 (de 8 h à 18 h)

La composition du bureau de vote a été revue :

Le dimanche 11 juin 2017

De 8 h à 10 h 30 : Didier LEGRAND, Jeannine MISANDEAU, Véronique PEREIRA, Cédric BONNEAU

De 10 h 30 à 13 h 00 : Didier LEGRAND, Joël BOIREAU, Pierre-Yves DELAMARE

De 13 h à 15 h 30 : Didier LEGRAND, Eric ROBERT

De 15 h 30 à 18 h 00 : Didier LEGRAND, Catherine MILLON-THIBAUT, Cécile BIRIE-HABAS, Aurélie MILLON-KAMINSKI

Le dimanche 18 juin 2017

De 8 h à 10 h 30 : Didier LEGRAND, Joël BOIREAU, Véronique PEREIRA, Cédric BONNEAU

De 10 h 30 à 13 h 00 : Didier LEGRAND, Jeannine MISANDEAU, Sylvain HAY, Pierre-Yves DELAMARE

De 13 h à 15 h 30 : Didier LEGRAND, Eric ROBERT

De 15 h 30 à 18 h 00 : Didier LEGRAND, Catherine MILLON-THIBAUT, Cécile BIRIE-HABAS, Aurélie MILLON-KAMINSKI

COMMUNICATION

Le plan de la commune a été refait avec la Société Infocom.

Il sera édité et distribué à la rentrée prochaine avec la Feuille de Vigne.

FETES ET CEREMONIES

Cérémonie de commémoration du 8 mai : beaucoup de participants notamment avec la présence d'enfants

ESPACES VERTS

Un devis de palox/jardinières a été reçu dernièrement (14 au total) auprès de la société BARTHELEMY à Vernoi, pour un montant de 1094.40 euros TTC. Le Conseil Municipal valide la commande.

Une réflexion sera menée par les élus pour supprimer le reste des buissons sur la route départementale 93, et les remplacer par de la pelouse.

SAUMUR AGGLO

AFFAIRES DIVERSES

Informations diverses

- Journée détente Comité des Fêtes – le dimanche 21 mai 2017
- Vide greniers organisé par l'Harmonie Varrains-Chacé – le dimanche 21 mai 2017
- Documentation PNR : édito de l'Echo du Parc (possibilité de le télécharger sur le site PNR)
- Remplacement ou indemnisation des grilles détériorées de la propriété de Monsieur HAY (espace du Lion) : en attente de réponse par la société Justeau

unanimité

SYNDICAT DE COMMUNES DE LA COTE MODIFICATION DES STATUTS

par décision en date du 13/03/2017, le Syndicat de la Côte a décidé de modifier ses statuts pour deux raisons :

- l'intégration de la commune des Ulmes pour la compétence 3 - Animation et Gestion Financière, Administrative et des Ressources Humaines du Relais Assistantes Maternelles (RAM)
- la modification de l'article 5 B

"article 5 - chacune des compétences à la carte est transférée au syndicat par chaque commune membre dans les conditions suivantes :

B - le transfert prend effet suivant la date de délibération de la collectivité adhérente"

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré

- ACCEPTE la modification des statuts du Syndicat de communes de la Côte comme énoncé ci-dessus.

- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités administratives nécessaires

LEGRAND Didier

BIRIE-HABAS Cécile

KAMINSKI-MILLON Aurélie
////////////////////

MISANDEAU Jeannine

DELAMARE Pierre-Yves

ROBERT Isabelle

		////////////////////
MILLON-THIBAUT Catherine	BONNEAU Cédric	ROBERT Eric
BOIREAU Joël	PEREIRA Véronique ////////////////////	HAY Sylvain